

# Ordre du jour du Conseil communautaire du 25.07.2024

## Commune de Millas - Halle des sports

---

**En ouverture de séance : Intervention de la SPL qui présentera les CRAC (Compte Rendu Annuel à la Collectivité) concernant les ZAE d'Ille sur Têt et Millas.**

**POINT 00 :** Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 18 juin 2024

**POINT 01 :** Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de la SPL concernant les ZAE d'Ille sur Têt et de Millas

**POINT 02 :** Les Lignes Directrices de Gestion (LDG)

**POINT 03 :** Révision des tarifs appliqués aux familles dans le cadre du forfait mensuel « accueil périscolaire SOIR »

**POINT 04 :** Vente de la parcelle cadastrée A 1533 sur la commune de Saint Féliu d'Amont

**POINT 05 :** Désignation des représentants de la Communauté des communes Roussillon Conflent dans les instances du SCOT Plaine du Roussillon

**POINT 06 :** Modification statutaire - transfert volontaire de la compétence «Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale»

**POINT 07 :** Lancement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Millas

**POINT 08 :** Cession de terrain sur la ZAE L'Ermita à Ille sur Têt

### QUESTIONS DIVERSES